

## Dans ce numéro

- 2 ET 3. LE PROJET « DATTES » dans la vallée du Jourdain**
- 4 ET 5. L'ÉTIQUETAGE des produits des colonies**
- 5 ET 6. L'ESTELLE à Douarnenez**
- 6 ET 7. LA CAMPAGNE DE PARRAINAGE des prisonniers politiques palestiniens**
- 8 ET 9. AGRESSIONS RACISTES en Israël**
- 10 ET 11. QUI SONT LES PERMANENTS de l'AFPS ?**
- 12 À 14. LA PALESTINE dans les manuels scolaires**
- 14. HOMMAGE À Lucette Berthollet Hadj'Amar**
- 15. UNE COMPAGNIE DE DANSE DE BÉTHLÉEM en tournée dans le Sud-Ouest**
- 16. GEORGES IBRAHIM ABDALLAH doit être libéré**
- 16. L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ de l'AFPS**

## L'impunité pousse au crime

Le 24 mai dernier un pogrom est déclenché par des colons et des députés d'extrême-droite de la Knesset lors d'une manifestation contre les immigrés africains de Tel Aviv.

Le 17 août le lynchage d'un jeune Palestinien se produit en plein centre de Jérusalem, devant quelques centaines de badauds passifs.

L'opinion publique d'Israël « découvre » incrédule ces manifestations ultimes du racisme qui trahissent la dégradation morale de leur société. Elle aimerait croire qu'il s'agit d'accidents isolés. Et pourtant, ces faits ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Des actes de violence raciste se déroulent depuis des années en Israël, pour ne pas parler des territoires palestiniens occupés (TPO), dans l'indifférence générale. Ils fleurissent sur l'impunité systématique dont bénéficient leurs auteurs et qui fait reculer chaque jour les limites de l'admissible dans une fuite en avant criminelle. Ce sont au contraire les victimes qui sont criminalisées. Ainsi, en réponse au pogrom de Tel Aviv, les autorités ont mis en place un plan massif d'expulsion des migrants, ainsi qu'une loi permettant leur détention pendant trois ans sans procès, donnant ainsi quitus aux extrémistes responsables de ces actes.

Cette culture de l'impunité est l'aboutissement de longues années pendant lesquelles la violence des colons contre les Palestiniens des TPO est montée en puissance sans que les autorités d'Israël ni, surtout, la communauté internationale, ne s'en offusquent, du saccage des plantations aux meurtres de paysans, des graffitis racistes « Mort aux Arabes » aux agressions d'enfants sur le chemin de l'école, des cocktails Molotov sur des voitures palestiniennes aux incendies de mosquées et d'églises.

L'institution militaire, bien sûr, bénéficie à plein de ce « droit de tuer ». Avons-nous vu la communauté internationale réagir, autrement qu'en mots, lorsqu'Israël a déclenché la guerre du

Liban contre des civils ? Lorsqu'il a, au mépris de toutes les règles de droit, organisé les bombardements de civils enfermés dans la prison de Gaza lors de l'opération « Plomb Durci » ? Lorsqu'il a assassiné en pleine mer des militants pacifistes étrangers qui souhaitaient briser le honteux blocus de Gaza ? D'ailleurs aucun tribunal israélien n'a jamais condamné de militaire coupable d'assassinat, même lorsque les preuves sont accablantes, même lorsqu'il s'agit de citoyens étrangers froidement éliminés, comme la militante Rachel Corrie – seul le soldat qui a tué le pacifiste Tom Hurndall a été condamné, mais il était Druze. Les états dont ils étaient citoyens n'ont même pas protesté !

La communauté internationale se contente, parfois, de se dire « inquiète ».

Pourtant, les moyens existent de rappeler le respect du droit, depuis la suspension des accords UE-Israël, jusqu'à l'interdiction d'entrée des colons violents dans l'UE – suggérée par le rapport des consuls de l'UE à Jérusalem. Il faut les mettre en œuvre, et non renforcer indéfiniment les accords de coopération, y compris militaire, avec Israël. L'impunité dont ils bénéficient dans leur pays et que leur accorde la communauté internationale fait perdre tous leurs repères aux dirigeants israéliens et à leur population. Ils baignent à tous les niveaux dans un délire de toute puissance qui les amène à s'engager toujours plus loin, toujours plus fort dans des actes d'agression envers leurs concitoyens non-juifs, les « Arabes » des TPO et les états voisins.

Le dernier « show » guerrier de Benyamin Netanyahu à la tribune de l'ONU le 27 septembre dernier fait craindre que, dans leur folie, ils ne décident d'attaquer l'Iran. Au risque de déclencher un cataclysme mondial...

**Renée Prangé**

## Le projet AFPS « dattes » dans la vallée du Jourdain

Dans le cadre de la conférence de Bil'in, de 2008, un groupe de l'AFPS Paris Centre avait effectué une visite dans la vallée du Jourdain (voir encadré). Devant l'état de catastrophe humanitaire, d'anéantissement et d'étouffement mis en place par l'armée israélienne et les colons, le groupe avait décidé de tenter « quelque chose » pour aider les paysans à se maintenir sur leurs terres.



Visite de terrain du groupe de l'AFPS avec les paysans en avril 2011 lors de la phase 1 de plantations à El Maleh

Notre choix s'est porté sur la culture du palmier dattier qui présente plusieurs avantages que l'on peut résumer en trois points :

- ▶ Elle se contente d'une eau saumâtre et contribue à la désalinisation des sols.
- ▶ La période d'activité se déroule entre août et octobre et représente un bon complément au maraîchage pratiqué en dehors de cette période.
- ▶ Elle apporte un revenu conséquent aux exploitants (20 kg par arbre à 4 ans, 70 à 100 kg à 7/8 ans); le marché local est très demandeur (10 à 20 NIS le kg; 1 NIS = 0,20 €).

Suite à la constitution d'un groupe de travail issu de plusieurs groupes locaux de l'AFPS, trois actions ont été choisies, après des échanges avec nos interlocuteurs locaux, le PFU (syndicat des fermiers palestiniens impliqué dans le projet huile d'olive), et JVS (*Jordan Valley Solidarity*) épaulée par MA'AN (ONG palestinienne de développement) :

- ▶ Planter des dattiers en zone C sur de petites surfaces individuelles, exploitées par des paysans pauvres, soit propriétaires, soit métayers (15 arbres par paysan).
- ▶ Installer une chambre froide pour la conservation des dattes. On allonge alors la période de commercialisation et augmente le revenu des paysans (hors saison, le prix peut doubler).

En s'appuyant sur le PFU et le MA'AN, ce projet a été mis à exécution sur fonds propres des GL participants ainsi qu'avec l'aide d'associations amies (CNCM Nanterre, 4ACG, Réfractaires à la guerre d'Algérie...) et des collectes « par-rainer un dattier » lors de manifestations publiques. Cette phase 1 du projet comprenait deux volets :

### Premier volet : les plantations

225 arbres (femelles) ont été plantés sur 15 dunums (15 parcelles de 1000 m<sup>2</sup> chaque) en avril 2010, suivi d'un



Al Jiftlik - La chambre froide en cours de montage

remplacement en avril 2012 d'une cinquantaine de palmiers n'ayant pas pris.

Le PFU, aidé du Conseil local des villages de la vallée, a pris en charge la sélection des fermiers bénéficiaires du projet (quinze), leur formation de base et l'approvisionnement en arbres (obtenus selon la technique du bouturage en prélevant des rejets de palmiers adultes). Le coût de l'opération a été de 33 000 € (auxquels s'ajoutait une contribution des fermiers de l'ordre de 20 %) pour les arbres, les clôtures et des citernes mobiles.

### Deuxième volet : la chambre froide

Elle a été installée à Al Jiftlik. D'une capacité d'environ 20 tonnes, elle permet de conserver les dattes plusieurs mois après récolte, donc de vendre à meilleur prix et de s'affranchir des achats de « récoltes anticipées » à bas prix. Le partenaire palestinien MA'AN s'est chargé des appels d'offres, de superviser la construction et d'acheter les caissettes de stockage, et également de définir les modalités d'exploitation avec les paysans partenaires. Le budget d'investissement fut de 18 000 € environ.

Au-delà de cette première phase, une deuxième phase a été réalisée en 2012 avec de nouveau 225 palmiers à Al Maleh et à ce jour le projet d'une 2<sup>e</sup> chambre froide. Cette 2<sup>e</sup> phase d'un coût de 45 000 € a été financée avec les mêmes sources que la 1<sup>re</sup>, auxquelles se sont ajoutées deux subventions du Conseil régional IDF et du Conseil général du Val-de-Marne.

### L'avenir

Même si quelques branches fleuries étaient visibles lors de notre dernière visite, il faudra attendre encore un an ou deux pour que toutes les parcelles commencent à produire avant de poursuivre plantations et installations de

chambres froides. Nous pensons maintenant à l'extension de notre action : implication de partenaires financiers « officiels » comme l'Agence Française de Développement (AFD). Nous avons déposé un dossier de financement pour un programme sur trois ans (1 000 arbres supplémentaires et 5 chambres froides), la décision est en cours. ■

Thierry Prangé

**GROUPES LOCAUX IMPLIQUÉS DANS LE PROJET :** Paris Centre, Champigny, Dijon, Montauban, Villeneuve-Saint-Georges ainsi que le Comité Nanterrien des Coopérations Mondiales... Et d'autres à venir.

**REMERCIEMENTS À TOUS NOS SPONSORS :** Associations 4ACG, Réfractaires non-violents à la guerre d'Algérie, Comité Nanterrien de Coopérations Mondiales, le Conseil régional d'Île-de-France et le Conseil Général du Val-de-Marne, sans oublier de nombreux donateurs privés.

**POUR NOUS CONTACTER :** [dattes.valleejourdain@orange.fr](mailto:dattes.valleejourdain@orange.fr)

## La Vallée du Jourdain

C'est le grenier de la Palestine, une région agricole très fertile située sur l'aquifère de l'est de la Cisjordanie, elle est peuplée de paysans qui furent historiquement aisés.

- Superficie de 2 400 km<sup>2</sup>, soit 28 % de la surface de la Cisjordanie.
- Sous contrôle d'Israël (classée pour 94 % de sa superficie en « zone C » des accords d'Oslo), entre colonies et zones militaires, et 5,6 % aux Palestiniens, concentrés à Jéricho (« zone A ») et dans certains villages classés en « zone B ».
- 56 000 habitants palestiniens aujourd'hui contre 250 000 en 1967.
- 36 colonies israéliennes pour environ 8 000 colons.
- Complètement isolée du reste de la Cisjordanie : interdite aux Palestiniens non domiciliés dans la vallée et isolée par des barrages militaires affectant la vie, l'économie et le commerce des produits maraîchers.
- Ressources hydrauliques complètement contrôlées par Israël qui en redistribue 98 % aux colonies agricoles et vend (cher) une faible partie aux Palestiniens.
- Pressions très fortes pour pousser les Palestiniens au départ (démolitions, entraves diverses). Interdiction aux Palestiniens extérieurs de s'y installer.

## Les États doivent sanctionner la colonisation

**Août 2012 : le gouvernement de la République d'Afrique du Sud (RSA) annonce qu'il impose un étiquetage différencié des produits des colonies israéliennes. Le Danemark déclare mettre en place une mesure identique.**

**D**ès 2009, le Royaume-Uni, avait ouvert la voie de manière plus timide il est vrai, en recommandant aux distributeurs de différencier les produits des colonies des produits israéliens. Recommandation qui fut suivie d'effet, de nombreux distributeurs craignant sinon d'être dénoncés comme complices de la colonisation.

Ces prises de position pour un étiquetage différencié sont importantes à plus d'un titre.

Elles rappellent l'existence des frontières de 1967, seules reconnues par la communauté internationale. Elles s'opposent aux tentatives israéliennes d'effacer cette frontière : les colonies ne sont pas Israël. Et, fait très important, il s'agit de décisions d'autorités publiques.

Pouvoir s'appuyer sur des décisions de l'État est extrêmement utile tant pour la sensibilisation et la mobilisation de l'opinion publique que pour obtenir des résultats concrets.

Tous les militants et plus généralement tous les citoyens savent par expérience les nombreuses difficultés et entraves mises par les distributeurs afin de masquer la provenance de ces produits.

Trop contents de pouvoir se cacher derrière l'inaction coupable des pouvoirs publics en France, les directeurs ou centrales d'achats interpellés répondaient qu'ils ne pouvaient toucher à l'étiquetage, que les produits leur arrivaient ainsi, que c'est à l'État à faire respecter le droit, qu'ils ne pouvaient suppléer aux manquements de l'État, etc.

Il est clair qu'une décision gouvernementale met fin à ces « arguments » ou, à tout le moins, les rend difficiles à soutenir par les distributeurs sauf à risquer de se mettre les consommateurs à dos.

Jusqu'à aujourd'hui l'Union Européenne s'est faite complice de la colonisation israélienne. Se contentant de condamnations purement verbales, elle « oubliait » que les produits des colonies sont illégaux. En effet, la colonisation israélienne, le peuplement de ces colonies et le vol des ressources palestiniennes – terre, eau, minéraux – violent le droit international.

Face à l'accélération de la colonisation et à la mort du prétendu « processus de paix », des voix de plus en plus insistantes s'élèvent pour que les gouvernements européens réagissent contre la colonisation par des mesures concrètes pour préserver la possibilité de deux États. La politique israélienne conduit à une impasse totale. Tôt ou tard, elle aura des conséquences sur la stabilité et la paix dans cette région stratégique qu'est le Moyen-Orient. C'est ce qu'a exprimé le premier ministre norvégien : « *La solution à deux États est en train de s'évanouir et nous sommes aujourd'hui dans une situation extrêmement dangereuse.* »

### Des changements en vue

Aujourd'hui les choses bougent. Discuter de mesures concrètes pour faire pression sur Israël n'est plus tabou.

Le premier ministre norvégien tout comme le vice-premier ministre irlandais soulève la question du boycott des produits des colonies. Un officiel grec a confirmé à la presse que les Européens discutent du boycott des produits des colonies et d'étiquetage différencié de ces produits.

En réponse au courrier d'un député, Laurent Fabius, Ministre des Affaires Étrangères, indique « *Dans le souci d'une meilleure information du consommateur, la France étudie actuellement, en lien avec plusieurs de ses partenaires européens, la possibilité de publier un code de conduite similaire [à ce qui se pratique au Danemark, en RSA], dans le cadre d'une initiative coordonnée.* »

Il ne s'agit pas simplement d'instaurer un « code de conduite » facultatif mais de respecter le droit, tout le droit. Il est quand même invraisemblable de devoir rappeler ces évidences : les colonies israéliennes ne sont pas Israël et les consommateurs ont le droit à une information honnête.

Tout en restant vigilants, les entreprises étant très inventives en matière de tromperie sur l'origine comme on l'a vu dans le cas de Sodastream. L'AFPS et Indecosa-CGT ont porté plainte contre la société OPM, importatrice des gazéificateurs Sodastream, libellés trompeusement « *Made in Israel* » puis « *Made in China* » entre autres.

Tout en restant vigilants, les entreprises étant très inventives en matière de tromperie sur l'origine comme on l'a vu dans le cas de Sodastream. L'AFPS et Indecosa-CGT ont porté plainte contre la société OPM, importatrice des gazéificateurs Sodastream, libellés trompeusement « *Made in Israel* » puis « *Made in China* » entre autres.

Il est important d'insister sur un point : exiger un étiquetage différencié des produits des colonies n'est nullement une manière de « normaliser » ces produits. C'est au contraire un levier contribuant à une dynamique de sanctions. Il suffit de voir les réactions enragées des autorités israéliennes – accusant la RSA de pratiquer l'apartheid – pour mesurer à quel point elles craignent toute mesure étatique. C'est ce qu'a déclaré le porte-parole de la RSA : « *Jusqu'à présent, la campagne de boycott a eu un effet économique négligeable, mais la voix d'un gouvernement comme le nôtre pourrait donner un coup de pouce symbolique.* »

Un étiquetage clair faciliterait le boycott par les consommateurs qui souhaitent sanctionner la colonisation israélienne.

Tout en exigeant que soit, de toute façon, respecté le droit des consommateurs à ne pas être trompé sur l'origine des produits, l'AFPS demande fermement l'embargo sur les produits des colonies israéliennes, la suspension de l'accord d'association UE-Israël et la rupture de tout lien commercial ou financier avec les colonies israéliennes. La campagne du « Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens » – avec le soutien de la « Plateforme des ONG françaises pour la Palestine » – pour la rupture du partenariat entre France Telecom Orange et l'opérateur israélien Partner Communications en est un exemple particulièrement important.

Des succès sont remportés dans cette bataille politique. La liste serait trop longue à énumérer ici. Notons que le site des colons « Arutz 7 », citant les noms de quelques entreprises ayant quitté la colonie de Barkan, dénonce l'incapacité du gouvernement israélien à s'y opposer<sup>(1)</sup>.

De plus en plus de voix s'élèvent pour demander que la colonisation soit sanctionnée. La dernière en date est celle de l'Internationale Socialiste qui, lors de son 24<sup>e</sup> Congrès, soutient le boycott des produits des colonies israéliennes.

En octobre 2010 le PS tenait une convention pour définir son programme de politique étrangère. Laurent Fabius en tant que rapporteur y déclarait : « *Nous rompons avec l'indulgence excessive du gouvernement français envers le pouvoir israélien à qui nous dirons qu'il devra quitter rapidement les territoires colonisés.* »

La France va-t-elle enfin prendre des mesures concrètes à la hauteur de la gravité de la situation ?

**Robert Kissous**

(1) [www.israelnationalnews.com/News/News.aspx/159444#.UEN9VpYm8it](http://www.israelnationalnews.com/News/News.aspx/159444#.UEN9VpYm8it)

## L'Estelle à Douarnenez

**Fin juillet, la campagne française 2011**

**« Un bateau pour Gaza », désormais observatrice de la coalition pour la flottille de Liberté, est informée du départ de L'Estelle affrétée par la campagne suédoise contre le blocus, et de son souhait d'une escale en Manche ou en Atlantique Nord.**

**A**ndré Rosevègue, vieil habitué du Festival de cinéma de Douarnenez, me contacte pour me demander si une escale pendant le Festival, du 17 au 25 août, serait envisageable. Nous en parlons dans le groupe local, et avec Claude Léostic, l'une des porte-parole de la campagne



L'Estelle entrant dans le port de Douarnenez

française et voisine brestoise. Le 10 août, nous rencontrons le directeur d'un Festival traditionnellement solidaire des peuples en lutte et des minorités, pour lui demander s'il pouvait inviter le navire et l'accueillir pendant le Festival. Réponse aussitôt favorable... et c'est le Festival qui adresse un courrier d'invitation à L'Estelle, après notre démarche faite au nom de l'AFPS.

Reste à mettre au point les modalités d'accueil, avec une conférence de presse débat sur le lieu du Festival, présence le même jour au « village des associations » et vente de la carte pétition éditée par les soins d'André. De notre côté, nous prévoyons un rassemblement sur le port, afin de monter ensuite en cortège vers le Festival. Un message >>>

» d'invitation est adressé aux organisations, membres pour la plupart de la Plateforme ou du Collectif national, avec lesquelles nous avons l'habitude de travailler. À l'inauguration du Festival, le 16 août, son directeur annonce l'arrivée de *L'Estelle*. Faute de place sur les quais pour un tel navire, un mouillage dans la baie s'imposera, sauf aux moments de l'avitaillement, dont la campagne française, en solidarité, assurera seule le financement et que nous organisons.

Le dimanche 19 au soir, *L'Estelle*, très attendue, arrive à Douarnenez. Ce trois-mâts, de 53 m de long, battant pavillon finlandais, venu de Suède, fait chez nous sa première escale « non scandinave », avec 17 personnes à bord, Finlandais, Suédois et Norvégiens, marins et militants.

### Un accueil chaleureux

Le lundi 20, *L'Estelle* rentre dans le port pendant une partie de la journée pour l'avitaillement. Très bon accueil de la part des services municipaux et portuaires. Le lendemain le rassemblement se forme à l'entrée du port. Il réunit environ 150 personnes, militants de l'AFPS et du Comité de jumelage, membres de diverses organisations ou individus, venus de Bretagne, de Bordeaux ou de Corse... ou « simples » festivaliers et citoyens. Après une prise de parole pour souhaiter la bienvenue à nos amis et présenter la situation à Gaza, un défilé a lieu à travers la ville, avec une banderole derrière laquelle se trouvent nos hôtes et de nombreux drapeaux palestiniens. Arrivés sur le lieu du Festival, les navigateurs de *L'Estelle* sont chaleureusement accueillis. Pendant une heure, ils expliquent aux journalistes, aux militants, aux festivaliers les raisons de leur voyage vers Gaza, pour tenter de briser le blocus inique toujours imposé par Israël à ce territoire.

L'événement a été bien couvert par la presse locale et par la télé avec un reportage bref, mais honnête, de France 3-Bretagne, qui a accru le retentissement de l'initiative auprès des habitants de quatre départements. Nous avons tout fait pour que la solidarité soit au rendez-vous. Préparée en quelques jours, en pleine période de vacances, dans une petite ville, l'initiative a été une réussite.

Le 22 août, sous le soleil, le navire repartait vers le Pays Basque qui prenait le relais. Depuis nous suivons la progression du voilier vers Gaza. La solidarité internationale, à nouveau avec le soutien de la campagne française 2011, s'exprimera aussi en Corse après l'Espagne. Puis ce sera cap à l'Est, pour dire encore une fois au monde que ce blocus est illégal et criminel et qu'il faut y mettre fin au plus vite. ■

Yves Jardin

## Parrainer un

**Tel est le nom de la campagne que l'AFPS a lancé sur son site, le 16 juillet, après que son groupe de travail Prisonniers en a minutieusement mis au point les modalités.**

été est peu propice à la mobilisation politique. Pourtant à la fin du mois d'août 700 personnes avaient exprimé le souhait de parrainer un prisonnier palestinien, 60 % d'entre eux n'étant pas membres de notre association.

L'accueil prometteur que cette campagne a reçu au cœur de l'été est significatif. Trois facteurs y ont contribué.

Ce furent d'abord, dès l'automne dernier, les courageuses grèves de la faim menées par des prisonniers palestiniens et qui ont reçu ici le soutien de grandes ONG, aux côtés de l'AFPS et de ses groupes locaux. Celle de Khader Adnan, ce père de famille de 34 ans, boulanger à Jénine. Puis celle de Hana Shalabi, une jeune femme de 29 ans de cette même région et qui, comme lui, protestait contre le régime ignominieux de la détention administrative.

D'autres prisonniers ont pris le relais, dont le footballeur Mahmoud Sarsak. Et le 17 avril, journée nationale des prisonniers en Palestine, ils étaient 2 000, à entamer une grève de la faim, contre la détention administrative, contre l'isolement impitoyable subi par une trentaine d'entre eux et pour réclamer le droit de poursuivre leurs études et de posséder des livres. Droits que leur avait retirés 3 ans plus tôt la « loi Shalit » mais qui n'avaient pas été rétablis après la libération du soldat israélien.

### L'apport de Salah Hamouri

Salah Hamouri était arrivé peu avant en France, pour entamer la tournée qui l'a amené en avril mai dans plus de 50 villes. Devant les salles combles qui venaient l'écouter, il parlait peu des souffrances qu'il avait subies 7 ans durant, et surtout de celles des camarades qu'il avait laissés derrière lui, dans les geôles israéliennes, du combat qu'ils étaient en train de mener contre leurs indignes conditions de détention.

Salah est revenu en France au début de septembre, pour continuer sa tournée. Partout où il est passé, il a donné à ses auditeurs envie d'aider les prisonniers palestiniens. D'autant qu'il a chaque fois rappelé combien avaient été précieuses les manifestations de solidarité reçues de France,

## prisonnier politique palestinien

pour lui au long de son incarcération, et par ricochet pour tous les prisonniers ainsi tirés de l'oubli.

### Un démarrage impressionnant

Il ne fallait pas que s'éteignent les projecteurs. C'est là qu'est intervenu le troisième facteur qui a permis le

démarrage impressionnant de la campagne de parrainages des prisonniers palestiniens. L'investissement et le travail rigoureux effectué par Moncef Chahed, du bureau national et animateur du groupe de travail Prisonniers. Il a littéralement pris à bras-le-corps cette question des prisonniers et réussi par ses nombreux contacts, avec le Club des Prisonniers de Qaddura Farès, le ministère des prisonniers ou Addameer, la grande ONG de défense des prisonniers, à l'appréhender dans toute son ampleur. C'est ainsi que nous avons pu donner un nom aux 4 660 Palestiniens officiellement détenus dans les prisons israéliennes et réaliser autant de fiches avec le nom de chacun, son lieu de détention, son âge, la durée de sa peine, sa localité d'origine, sa profession, sa situation de famille.

Ainsi les personnes candidates au parrainage ont-elles aujourd'hui reçu la fiche d'un prisonnier, accompagnée du document de l'AFPS expliquant la campagne, d'une note donnant quelques conseils pour la rédaction de la lettre mensuelle que les parrains s'engagent ainsi à envoyer, et de la plaquette de présentation de la campagne placée sous l'égide de Salah Hamouri.

Il faut saluer là le travail efficace des permanents du siège national et le dévouement de l'équipe de traducteurs anglophones sollicités pour tout ce qui émane du ministère des prisonniers, d'Addameer, de la section palestinienne de *Defence for Children International*, d'ONG israéliennes comme *Bt'selem*, ou du journal *Haaretz*.

### Les objectifs de la campagne

Les données rassemblées par le groupe de travail Prisonniers alimentent dès à présent le site et sont destinées à informer plus largement autour de nous, sur cette question si vitale pour le peuple palestinien et que trop de Français ignorent encore. C'est bien la mobilisation de

l'opinion française que nous visons en mettant enfin cette question en pleine lumière.

À ce travail d'information et de sensibilisation, les groupes locaux de l'AFPS sont invités à prendre leur part. Il serait souhaitable qu'ils obtiennent la participation à la campagne des ONG de défense des droits de l'homme militant dans leur secteur et dont plusieurs ont appuyé les prisonniers grévistes de la faim. Ils disposent dès à présent du matériel joint à la fiche du prisonnier, notamment la plaquette, mais aussi du 4 pages intitulé *Le scandale des prisonniers politiques palestiniens*, et de l'article de Claude Léostic paru dans le numéro de juillet de Palestine Solidarité sous le titre *L'emprisonnement des Palestiniens, une arme de l'occupation israélienne*. Ils peuvent aussi se procurer

auprès du siège l'affiche que l'on doit à deux artistes de Cisjordanie et qui constitue le visuel de la campagne.

Les groupes locaux pourront se mettre en relation avec les parrains habitant dans leur aire géographique et leur proposer de constituer un réseau qui fera boule de neige.

Le groupe de travail Prisonniers de l'AFPS caresse un autre rêve : internationaliser le parrainage des prisonniers politiques palestiniens. Lors des contacts pris avec des ONG d'autres pays européens, notre campagne a reçu un accueil enthousiaste. Il est permis d'espérer qu'elles s'y associent d'une manière ou d'une autre, dès lors que nous aurons triplé, voire plus, le nombre des parrains français. ■

Christiane Gillmann



# Israël : dérive d'une société

Où va la société israélienne ? Ce n'est certes pas d'aujourd'hui qu'on peut poser cette question, mais depuis quelques mois une série de faits lui donnent une résonance nouvelle...

Ce fut d'abord au printemps la multiplication d'incidents et d'agressions racistes contre des immigrés africains. L'immigration en Israël venant d'Afrique orientale a pris en quelques années une véritable ampleur : on estime à plusieurs dizaines de milliers le nombre d'immigrants, venus surtout du Soudan et d'Érythrée. Rien d'étonnant : Israël fait figure, pour des populations très déshéritées et fuyant des zones de conflit, d'îlot « européen » développé implanté à deux pas de chez elles. Et qu'on peut pour ainsi dire rejoindre à pied.

Quand le 24 mai, une manifestation ouvertement xénophobe et anti-immigrés s'accompagna de saccage de boutiques et d'échoppes tenues par des Africains et de scènes de chasse à l'homme, la gêne des autorités fut de courte durée. Netanyahu condamna pour la forme et expliqua que la construction d'un mur le long de la frontière du Sinaï réglerait bientôt le problème, d'autant que « nous commencerons bientôt à renvoyer les immigrés dans leurs pays d'origine ». Une députée du Likoud qui participait à la manifestation, assimilait les clandestins à « un cancer qui prolifère ».

Le ministre de l'intérieur, Elie Yishai du parti religieux Shass (celui dont le « chef spirituel » est le rabbin Ovadia Yossef), préconisait aussitôt de « mettre derrière les barreaux » tous les clandestins africains afin de « protéger le caractère juif de l'État d'Israël ».

On pourrait être là face à une tristement banale manifestation de xénophobie, à l'heure où les pays européens sont de plus en plus nombreux à en être le théâtre. À ceci près que, comme toujours, revient de façon lancinante l'obsession existentielle du caractère juif de l'État à préserver. En somme, « la villa dans la jungle », pour reprendre une image chère à Ehoud Barak, n'est pas simplement menacée par les

indigènes qui s'y sont maintenus ou l'entourent, mais par l'invasion silencieuse d'une armée de gueux. De quoi bousculer aux yeux de nombre d'Israéliens le mythe d'un État refuge pour les persécutés dont la diaspora était par définition l'archétype. Et choquer ceux qui, quelles que soient leurs appréhensions et leur frilosité face à un règlement politique du conflit réellement fondé sur le droit, veulent pouvoir garder un minimum d'estime de soi.

## Une visibilité nouvelle

À côté de ces violences nouvelles contre les immigrés, se développent les violences contre les Palestiniens d'Israël... Et les autres.

Elles ont toujours existé, mais le fait est qu'elles prennent aujourd'hui une visibilité nouvelle. On peut voir de façon répétée des incidents lors de matchs de foot des clubs israéliens avec les joueurs « arabes ». C'est un racisme politique qui ne s'appuie pas sur les apparences physiques, mais se réfère à l'identité. Le Beitar de Jérusalem, historiquement lié à la droite « révisionniste » dont le Likoud est héritier, et qui s'est toujours refusé à accueillir des joueurs arabes, est emblématique de cet état d'esprit qui tend à se répandre dans différents matchs du championnat israélien. Sans que cela ait pour l'instant dissuadé les dirigeants de l'UEFA d'y programmer pour 2013 la coupe d'Europe junior.

À la mi-août, c'est le lynchage d'un jeune Palestinien à Jérusalem qui a provoqué une secousse dans l'opinion, dont rien ne garantit malheureusement qu'elle soit durable. Effectivement entendre un des agresseurs affirmer « si cela ne tenait qu'à moi, je l'aurais assassiné » et le principal suspect revendiquer tranquillement le lynchage « il doit mourir : c'est un Arabe » a de quoi troubler. Mais ce qui choque l'opinion, c'est d'abord que ça se soit passé en plein

Jérusalem Ouest, dans une rue animée du centre. À côté de chez soi en somme, et sans réaction des passants.

Des intellectuels israéliens se sont interrogés sur la portée d'un geste qui n'a rien d'isolé et dont un député du Likoud (!) s'est même demandé s'il ne relèverait pas d'un « problème national qui pourrait mettre en péril la démocratie israélienne ». C'est qu'en fait ce type d'attitude, s'il ne se traduit pas forcément par des agressions physiques, est d'une terrible banalité chez des jeunes à qui on a toujours appris que, par définition, « l'Arabe » était le danger et qu'on était soi-même la victime. Question d'éducation et d'imprégnation d'un discours par essence discriminatoire.

Quelques heures avant la scène de lynchage, un taxi collectif palestinien avait été la cible d'une bombe incendiaire près de Bethléem. Les trois suspects arrêtés, venus d'une colonie voisine, étaient âgés de... 12 et 13 ans ! Mais l'affaire s'était déroulée « de l'autre côté », dans les « Territoires ». Autant dire pour la majorité silencieuse un peu dans un autre monde. Elle n'avait pas choqué grand monde du fait même de sa banalité.

On est en réalité au cœur du problème. Il n'est pas de l'ordre de la déviance de quelques individus asociaux. Il relève de la logique d'un système. Un système où l'individu est amené à se construire autour de mythes d'une grande perversité où s'entremêlent confusément mission divine, victimisation et sentiment d'impunité et de toute puissance. Qui a vu de ses yeux la tranquille arrogance de civils armés sur les routes de Cisjordanie ne peut s'étonner de la retrouver à l'intérieur même d'Israël chez des jeunes « comme tout le monde ». L'occupation et la colonisation ne sont pas dissociables de la situation à l'intérieur même de la société et les militants anticolonialistes israéliens le vivent dans leur chair, qui depuis des années répètent : « l'occupation nous tue tous ».

## Une culture de l'impunité

Ce pourrissement moral imprègne les différentes strates de la société comme de l'appareil d'État. Le récent jugement d'un tribunal de Haïfa déboutant les parents de Rachel Corrie en écartant toute responsabilité du conducteur du bulldozer dans la mort de la jeune militante et disant qu'elle s'était délibérément mise en danger en est une manifestation honteuse. Strictement dans la logique surréaliste de « l'enquête » menée par l'armée en 2003. Le rapport de l'armée indiquait alors « Corrie n'a pas été tuée parce que le bulldozer l'a écrasée ou du fait de l'action de cet engin, mais parce que des amas de terre et des matériaux de construction

poussés par le bulldozer l'ont ensevelie ». Il n'avait bien sûr entraîné aucune sanction. La culture de l'impunité apparaît quasi consubstantielle à l'ordre étatique et insidieusement installée à tous les échelons de la société.

## De nombreuses réactions

Doit-on pour autant en conclure que la société israélienne est nécessairement condamnée à rester prisonnière de ses démons ? Il suffit d'écouter les voix des anciens soldats de l'association « Breaking the silence » pour se dire qu'existent des « justes » prêts à se mettre eux-mêmes en danger au nom d'une certaine idée de la morale. Leur voix est d'autant plus forte qu'ils ont été au cœur du système. On a vu il y a quelques semaines le retentissement de leurs

témoignages sur la violence à l'égard des enfants palestiniens. De même le déni de justice dans le jugement de l'affaire Rachel Corrie n'est pas allé sans provoquer de nombreuses réactions. Mais la question est de savoir si, comme se le demande Michel Warschawski, la « petite roue » des militants anticolonialistes peut être en mesure de mettre en mouvement la « grande roue » de ceux qui aspirent à la paix sans aller jusqu'au bout de

ce qu'implique cette aspiration comme remises en cause fondamentales. Cela avait été le cas il y a 30 ans avec des manifestations géantes pour dénoncer la responsabilité des chefs militaires israéliens dans les massacres de Sabra et Chatila, sans aller toutefois jusqu'à ces remises en cause. On est clairement désormais dans un tout autre contexte politique et on voit mal comment une telle mobilisation serait aujourd'hui possible.

Une recomposition de forces politiques autour d'une autre politique sociale tournant le dos au militarisme et s'engageant pour une pleine reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien est-elle possible aujourd'hui en Israël ? Peut-on passer du stade de la protestation morale d'un petit nombre de « héros » à celui de l'engagement politique d'un grand nombre de citoyens ? Il est sans doute trop tôt pour le dire.

Mais une chose est sûre : la persistance de l'occupation et de la colonisation comme seul horizon politique mine la société israélienne de l'intérieur. Quant à l'illusion de la force comme principe de résolution du conflit est pour elle tout simplement suicidaire. ■

Jean-Paul Roche

Comme toujours, revient de façon lancinante l'obsession existentielle du caractère juif de l'État à préserver



Manifestation à Tel-Aviv contre les réfugiés africains en Israël

## La Palestine dans des manuels des classes terminales

### Entre non-dits, textes partisans et faits d'histoire avérés

**Le groupe de travail « manuels scolaires » de l'AFPS a lu sept livres scolaires et consulté les documents d'accompagnement ministériels. Dans cet article, sont principalement analysés les nouveaux manuels des classes de Terminales L-ES. Les manuels des Terminales S en sont très proches, mais plus légers cette année, l'histoire n'y relevant plus que d'une simple option.**

Le Ministère fait connaître les programmes et les documents d'accompagnement souvent avec retard. Les rédacteurs, enseignants, du supérieur, du secondaire ou inspecteurs de l'Éducation Nationale composent les manuels dans ce cadre avec une totale liberté : choix des documents, des dossiers, du texte, des cours. Dans les établissements, les équipes d'enseignants d'un même lycée ou collège choisissent librement tel ou tel manuel sur des choix pédagogiques et non politiques. Le manuel, lui, reste perçu par les élèves comme « une vérité scolaire ». Ceci justifie toutes les attentions, et les inexactitudes devraient être rectifiées. Le groupe de travail a choisi d'étudier particulièrement deux points majeurs :

#### La Nakba, les réfugiés

**DANS LE MANUEL BORDAS**, cette donnée majeure de l'histoire du Moyen-Orient est gommée. On y trouve une seule expression dans une légende de carte : « exode des Palestiniens » en corrélation avec la 1<sup>re</sup> guerre israélo-arabe. On n'en saura pas davantage. Sur deux cartes figure la localisation des camps de réfugiés par pays. L'élève devra en chercher par lui-même les raisons. Sans effort de sa part ou sans réponse appropriée de l'enseignant, la carte restera sans signification.

**DANS LE MANUEL HACHETTE**, c'est un discours connu, celui du vainqueur ! : « La victoire de 1948-1949 entraîne l'exode de plus de 700 000 Palestiniens et le début de l'immigration vers Israël des communautés juives installées dans les pays arabes voisins et contraintes au départ ».

La carte indique l'immigration juive, le nombre de camps de réfugiés palestiniens par territoire d'accueil. Dans le manuel Hatier on a une présentation plus conforme aux événements historiques. Une légende sous photo de femmes et d'enfants arabes fuyant leur village et deux cartes : « les villages arabes détruits et les réfugiés »

« Expulsion ou départ volontaire ? En 1948, la guerre civile entre communautés juive et arabe de Palestine entraîne le déracinement de 750 000 Palestiniens et la destruction de plus de 500 villages. En Israël, des historiens contestent l'idée d'un "transfert volontaire des populations". Ce sont les forces militaires israéliennes qui ont procédé à l'expulsion de celles-ci de leurs villes et villages, par l'intimidation ou par la force, dans le cadre du plan Daleth. »

#### Le Mur

**DANS LE MANUEL HATIER**, une carte de très bonne facture de la colonisation israélienne en Cisjordanie mais datée de 2000. Le Mur n'est jamais présenté dans le texte, ni illustré. Pourquoi ce choix ? Les élèves ignoreront l'existence du Mur.

**DANS LE MANUEL NATHAN, COLLECTION LE QUINTREC**, des lacunes... que la photo n'atténue pas. « Barrière de protection » ou « mur de séparation » : système de protection mis en place depuis 2002 par Israël à la frontière de la Cisjordanie. C'est une clôture métallique avec une surveillance électronique sur 4 % du tracé, un mur érigé à proximité des agglomérations les plus importantes. »

La description technique est imprécise, fautive sur la signification : ce n'est pas la frontière, mais un tracé en territoire palestinien, double de la longueur de la ligne d'armistice de 1949. Les services de l'ONU observent que sur 61 km, soit près de 10 %, c'est un mur de béton de 7 à 8 m de haut. Pourquoi minimiser « le Mur de l'apartheid », pourquoi ne pas mentionner l'illégalité reconnue par la Cour internationale de justice de la Haye. À noter

pendant une photo très expressive de travailleurs palestiniens faisant la queue pour une journée de travail en Israël.

**DANS LE MANUEL BORDAS**, une photo et une carte « Le mur de sécurité de nos jours : depuis l'été 2002, Israël construit une barrière de séparation en Cisjordanie afin d'empêcher toute « intrusion de terroristes palestiniens ».

La présentation et le commentaire sont partisans. Rien n'est dit des conséquences pour les Palestiniens. Rien sur l'extension territoriale assurée par le Mur.

**DANS LE MANUEL HACHETTE**, une carte et sa légende : « Mur israélien en 2010 » Difficile d'être plus laconique.

**DANS LE MANUEL MAGNARD** « Quelle frontière entre Israël et la Cisjordanie ? » Cette question est la légende sous une photo représentant le mur. Le texte qui suit fait référence au rapport de l'ONU sur ses conséquences avec une bonne présentation du problème.

**DANS LE MANUEL NATHAN** collection Cote : « barrière de séparation israélienne », dans la légende d'une carte peu lisible. Dommage : les conséquences territoriales pour les Palestiniens en sont pourtant bien présentées.

**DANS LE MANUEL BELIN** : La « "barrière de sécurité" entre Israël et les territoires palestiniens ». C'est le titre choisi par les rédacteurs pour introduire un extrait de la publication « Questions internationales » (Doc française) sur les effets du Mur. Son titre exact : « la construction du mur : de la protection à la séparation » n'est pas restitué par les rédacteurs. C'est un choix partisan ou une grave imprécision.

#### Le choix des termes

De fait, le choix des termes dans les manuels scolaires n'est pas neutre. Le mur a été pensé par les autorités israéliennes bien avant la seconde Intifada, construit depuis 2002. Appelé « barrière de séparation » par l'ONU, il annexe de fait 10 % de la Cisjordanie occupée, isole les Palestiniens. L'ONU le déclare illégal. Il consolide la colonisation, a des conséquences dramatiques pour les Palestiniens.

Les manuels ne doivent pas entretenir des représentations erronées chez les élèves ou développer des discours partisans, ils doivent être au plus près des faits.

Ainsi le manuel Bordas Terminales L-ES accumule les présentations douteuses. Il ne traite de la grave gestion des ressources hydriques dans cette région qu'avec l'exemple de l'Euphrate, sans aucune référence à l'espace israélo-palestinien, aux projets sionistes d'avant-guerre d'appropriation des ressources, à la gestion dominante des autorités israéliennes actuelles. Il étudie le risque nucléaire dans la région en ne faisant état que des programmes iraniens ; aucune mention de l'arsenal nucléaire israélien, ce manuel présente la « possibilité d'attentats iraniens contre les intérêts occidentaux » en les situant en Israël. C'est le « choc des civilisations ». Il écrit que « le Hamas s'empare du pouvoir à Gaza en 2007 » sans mentionner que c'est par des élections qu'il arrive au pouvoir en 2006. Il est très évasif sur les colonies juives en Cisjordanie. Certes sur ce sujet, il n'est pas le seul, mais, en l'état, ce manuel est bien peu acceptable.

#### L'iconographie

L'iconographie des manuels scolaires est importante à plus d'un titre, les enseignants y sont attentifs, la mise en page des éditeurs très étudiée. Il s'agit d'un conflit ; le choix des images de guerre, d'affrontements mérite de s'y pencher. Les images du Liban en guerre sont assez nombreuses (Sabra et Chatila), mais, dans les sept manuels, on ne trouve que deux représentations de la répression par l'armée israélienne dans les « Territoires occupés ». L'Intifada, à cette nuance près, est toujours représentée du côté des lanceurs de pierre. Ne parlons pas des représentations du Hamas, rien sur Gaza... ! Par contre, les manifestations pacifistes en Israël sont illustrées, y compris les plus récentes.

La sécurité d'Israël est souvent mise en avant, jamais celle des Palestiniens ! De ce repérage, se dégagent des conclusions évidentes :

- La très grande hétérogénéité des manuels.
- La prise en compte ou non de l'historiographie ➤➤



Une photo scandaleusement inappropriée : Bordas manuel Terminales L-ES

Cette image de militants du droit international – forte et demeurant ! – n'est pas dans le chapitre sur l'histoire du Moyen-Orient mais dans un dossier d'un chapitre précédent intitulé « Tolérance et intolérance dans la société américaine ».

Critiquer une politique d'un état qui viole sans cesse le Droit n'est pas un acte raciste.

Pourquoi cette photo dans ce chapitre ? Quelles confusions veut-on entretenir chez les élèves ? C'est trompeur.

» récente sur le sujet. Si l'enseignement de l'histoire est œuvre intellectuelle rationnelle, en masquer des données est une tromperie grave.

Certains manuels sont capables de faire allusion aux plus récents événements dans les pays arabes, les mêmes restent muets sur les causes de l'Intifada, la situation de Gaza, les violations continues des Conventions internationales par l'occupant, les destructions systématiques des infrastructures civiles, y compris celles qui sont financées par l'UE, les difficultés au quotidien des Palestiniens pour se déplacer, se rencontrer, voyager à l'étranger.

L'existence d'Israël va de soi, sans se poser la question des débats au sein des communautés juives sur le sionisme à ses origines, sans montrer l'importance des soutiens occidentaux actuels, sans identifier les ressorts actuels de la colonisation, sa violence, le respect du Droit international. Pourquoi seulement un manuel présente le projet « Eretz Israël » et sa carte comme un des piliers du sionisme ?

## Colonisation ?

Jamais ce long conflit n'est présenté comme un processus de colonisation de peuplement de ses origines à aujourd'hui. Les élèves pourraient peut-être mieux comprendre ce « conflit sans fin », si un rédacteur avait choisi des cartes de la dépossession continue de la terre des Palestiniens.

L'histoire de la Palestine présentée dans les manuels privilégie-t-elle celle du plus fort ? Non, mais tous comportent des erreurs ou des non-dits inacceptables.

Il faudrait aussi parler des livres d'instruction civique ou de géographie et de ceux des lycées professionnels. Il faut même aller voir dans le 1<sup>er</sup> degré ou dans les livres de français quand on évoque la violence, le terrorisme, et où les références au Proche Orient méritent le détour. Nous ne pouvons le faire ici, mais vous invitons à vous reporter au site pour prendre connaissance de la totalité de notre travail. Vous y trouverez aussi le diaporama présenté lors d'un débat avec Sandrine Mansour, historienne, sur le stand AFPS de la fête de l'Humanité 2012. ■

*Bernard Albert, Marilyn Pacouret, André Rosevègue*

Contact : [manuelsscolaires@france-palestine.org](mailto:manuelsscolaires@france-palestine.org)

## En mémoire de Lucette Berthollet Hadj'Amar décédée le 12 juillet 2012



Assoiffée de justice, Lucette était une amie pleine de tendresse et de passion pour le peuple palestinien et une militante enthousiaste et infatigable de sa juste cause. Après avoir quitté Grenoble pour retrouver Chambéry sa ville natale, elle devint rapidement responsable de la Palestine au sein du CCFD Savoie où elle représentait l'ACO. Elle a rejoint naturellement les participants au voyage de l'amitié de 1994 et les adhérents individuels qui ont créé l'AMFP des deux Savoie le 2 mars 1996. Au prix de nombreux déplacements, avec Lucette et un petit groupe nous avons lancé les animations sur les deux départements. Mais nous nous épuisions, la tâche devenant trop lourde. Lucette aspirant à un travail plus approfondi a su nous convaincre : nous avons décidé pour une meilleure efficacité de créer une AFPS sur chaque département.

Elle a alors accepté le 25 janvier 2003 de me relayer en devenant la première présidente de l'AFPS 73. Pendant 6 ans elle n'a cessé de mobiliser, interpeller, rassembler des partenaires différents. Ses nombreux voyages en Palestine (sa fierté avait été de rencontrer Yasser Arafat à la Mouqata en 2004) et la visite aux filleuls qu'elle parrainait avec son cher Nordine la confortaient dans son engagement pour une cause dont elle n'a jamais douté. Lorsqu'elle passera le relais elle continuera à stimuler, interroger, inviter à ne pas oublier les régions les moins aidées de Palestine.

Et ce printemps encore elle s'inquiétait suite au gel de l'olivier planté à son initiative pour la journée de la terre par la mairie de Chambéry en 2008

Lucette a profondément aimé la Palestine jusqu'au bout : 15 jours avant sa mort une amie lui a raconté pendant deux heures son récent voyage en Palestine ; après quoi, Lucette a écrit : « Merci pour ce signe coloré et plein d'amitié qui va me pousser vers la vie ». Merci Lucette à toi femme forte qui a su mettre en accord tes actes avec tes convictions humaines et chrétiennes. « Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, ils seront rassasiés ».

*Jean Rabeyrin ancien président de l'AFPS des Savoie*

# Danser c'est lutter

La tournée de la troupe « Joudour » de Bethléem fera date dans l'histoire des festivals 2012 du CIOFF\*. Du 15 juillet au 15 août vingt et un danseurs et musiciens, accompagnés de leur directeur artistique se sont produits dans de nombreuses villes françaises et sur des scènes prestigieuses comme à Montignac, au Puy-en-Velay ou encore à Confolens.

Aux côtés d'une vingtaine de troupes internationales le groupe palestinien a tenu son rang, une prestation de qualité et un engagement artistique sans concession auront gagné la sympathie du public et celui de la presse régionale. Des liens et des échanges pérennes ont pu se tisser avec les spectateurs mais aussi avec les artistes d'autres pays.

Cette tournée est une réussite artistique ; elle aura permis aux populations rencontrées d'échanger sur la réalité de la vie des Palestiniens dans un contexte d'occupation vieux de six décennies. Aujourd'hui nombreux sont, après cette rencontre artistique, culturelle, pétrie d'amitié, qui posent un regard différend sur le peuple palestinien, parfois un regard condescendant sur leur souffrance, mais souvent c'était un soutien aux droits du peuple palestinien, de nombreux témoignages en attestent. Ce soutien s'est manifesté sans distinction de couleur politique, y compris dans des cérémonies très officielles.

L'existence de la culture palestinienne est une évidence, mais encore faut-il avoir l'opportunité de la faire vivre et de la faire connaître au-delà des frontières de la Cisjordanie occupée, de la Bande de Gaza ou des camps de réfugiés du Liban, de la Syrie... Ces vingt-quatre jeunes palestiniens véritables ambassadeurs du peuple palestinien auront porté haut un message de paix et d'exigence visant à la création d'un État palestinien sur la terre de Palestine.

À Oloron-Sainte-Marie, à Martignas, à Sarlat ou encore à Pujols une partie du spectacle était consacrée au quotidien des prisonniers palestiniens. C'était poignant à vous faire monter les larmes aux yeux. Tout autant que la douleur des prisonniers leur volonté de vivre et l'espoir de vaincre traversait la représentation.

La presse locale, Sud Ouest, Charente Libre, Dordogne Libre, France Bleu Périgord n'ont pas manqué de souligner la présence d'une troupe palestinienne comme un événement et cela en termes positifs, voir élogieux.

Ces quatre semaines passées en France ont apporté aux jeunes et moins jeunes de la troupe « Joudour » du bonheur



Représentation de la compagnie Joudour, à Oloron-Sainte-Marie

et de l'espoir. À Doha, leur village natal ils ramènent dans leur cœur des images de fraternité d'un séjour où la solidarité internationale se conjugait avec le présent artistique. Ils diront, chez eux, que la lutte du peuple palestinien n'est pas isolée, que le peuple palestinien n'est pas abandonné, que sa cause est largement soutenue.

La danse palestinienne, un outil pour faire comprendre et savoir : au service de la paix. Toutes celles et tous ceux, qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cette tournée ont aussi semé des graines de paix. Que cette tournée se déroule l'année de l'entrée de la Palestine à l'Unesco, l'année qui aura vu le drapeau palestinien flotter sur les jeux olympiques donne de la force au message porté par les artistes palestiniens.

Les formes de lutte pour le respect des droits du peuple palestinien sont multiformes, soutenir la culture palestinienne en est une parmi d'autres, elle interpelle et elle rassemble, elle mérite d'être développée. ■

*Guy Mallié*

\*CIOFF : Conseil international des organisations de festivals de folklore et d'arts traditionnels.

## Georges Ibrahim Abdallah doit être libéré!

Ce 24 octobre, Georges Ibrahim Abdallah aura passé 28 ans dans les prisons françaises. Condamné à la réclusion à perpétuité en 1987, il est libérable depuis 1999.

Imaginons 28 années de la vie d'un homme derrière les barreaux... Il avait 33 ans, il en a 61.

1984, on est dans un autre monde. Cinq ans avant la chute du Mur de Berlin, en pleine guerre Irak-Iran. Dans cette guerre, la France soutient Saddam Hussein qui a attaqué l'Iran de Khomeyni : livraisons d'armes, formation des pilotes, conseillers sur le terrain. Elle va jusqu'à prêter ses propres avions grossièrement maquillés. Ce ne sera pas sans retour de flamme : en 1985-1986 elle est frappée par une série d'attentats.

Georges Ibrahim est déjà en prison. Pour d'autres faits. Il avait, avec son groupe, les FARL\*, fait le choix des armes contre des cibles revendiquées : l'attaché militaire de l'ambassade américaine à Paris et le responsable du Mossad pour l'Europe en charge de la liquidation de militants palestiniens. Il le paiera très cher, constamment poursuivi de la vindicte des autorités américaines qui imposeront la requalification des inculpations à son encontre et victime d'une manipulation des services français pour faire endosser aux FARL les attentats de 1986. Ce que reconnaîtront après coup le directeur de la DST, Yves Bonnet ou le secrétaire d'État Robert Pandraud.

Les choix de Georges Ibrahim lui appartiennent. Ils sont le produit d'une histoire et d'une expérience dramatique marquées par la question palestinienne.

Nous vivons dans un autre moment historique. Sur le terrain, quelle que puisse être la légitimité théorique de la résistance armée, une page est tournée, l'heure est celle, non moins difficile, de la résistance populaire de masse.

Nous le disons depuis déjà longtemps. Nous n'en sommes que plus forts pour dénoncer l'acharnement judiciaire contre Georges Ibrahim et exiger sa libération.

\*Forces armées révolutionnaires libanaises

J.-P. R

## Université d'été de l'AFPS à Pau, juillet 2012

Comme chacun le sait, l'Université d'été de l'AFPS est organisée tous les 2 ans et cette année c'est Pau qui a reçu les « Universitaires » et organisé l'accueil, sachant que c'est la commission formation de l'AFPS qui avait à gérer le « contenu ». Nous avions à nous occuper de la partie matérielle des débats, du manger, du coucher.

Alors, comment avons-nous fait pour organiser l'Université ici à Pau. Première remarque ce n'est pas une candidature par défaut du type : « il faut bien que quelqu'un s'y colle ! ». Non, au retour d'un Conseil National fin 2011 qui avait posé le problème de l'organisation de l'Université et lors de la réunion mensuelle de notre groupe, nous nous sommes dits : « Avons-nous les forces nécessaires pour cette organisation ? Oui, si nous trouvons un lieu adéquat. » Un des membres du groupe, professeur au lycée de Montardon, nous a mis en relation avec la direction de l'établissement que nous avons visité aussitôt. Nous avons compris que l'endroit serait idéal par l'infrastructure qui pouvait être mise à notre disposition : possibilité d'hébergement, d'accueil pour la restauration, amphithéâtre équipé pour les conférences/débats et facilité d'accès. Là, il le faut dire, les responsables du lycée nous ont bien aidé en mettant presque tout à notre disposition gratuitement.

Le reste nous a semblé facile. Nous avons une amie sensible à la cause palestinienne et excellente cuisinière qui était capable d'assurer les repas pour un prix très raisonnable. Il nous restait à organiser les petits déjeuners et le « repas grillade » que notre groupe avait décidé de garder à sa charge le dernier soir. Une bonne répartition des tâches a aidé à résoudre tous les petits problèmes. Mais à aucun moment la volonté de faire mieux que les autres ne nous a guidés. Au final, lors du bilan, nous avons convenu que ça n'avait pas été « la mer à boire ».

Dans 2 ans nous continuerons notre tour de France : qui veut bien nous succéder ?

AFPS groupe de Pau

Vendredi 28 septembre, le Conseil régional d'Île-de-France, a adopté en séance plénière à une large majorité, une délibération autorisant son Président à signer une convention établissant la première coopération décentralisée française entre une collectivité française, la région Île-de-France, et Jérusalem-Est. Ce vote a quelque chose d'historique et une portée politique qui n'échappera à personne.

# Palestine Solidarité

octobre 2012

Trimestriel édité par l'Association  
France Palestine Solidarité  
(AFPS)

**Directeur de publication :**

Jean-Claude Lefort

**Comité de rédaction :** Bruno Fritel,  
Christiane Gillmann, Françoise Leblon,  
Jean-Marc Lévy, Guy Mallié,  
Marilyn Pacouret, Jean-Paul Roche

**Président de l'AFPS :**

Jean-Claude Lefort

**Maquette et mise en page :**

Jean-Marc Lévy

**CPPAP :** N° 0504 G 83106

**Imprimerie :** Imprimerie du Bocage  
443, rue Georges-Clemenceau  
85170 Les Lucs-sur-Boulogne

**Association France Palestine Solidarité**  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris (M° Rue des Boulets)  
Tél. : 01 43 72 15 79  
Fax : 09 56 03 15 79  
CCP : La Source 34 521 83 N

# Palestine Solidarité

[afps@france-palestine.org](mailto:afps@france-palestine.org)  
[www.france-palestine.org](http://www.france-palestine.org)

Trimestriel indiquant la position de l'AFPS sur la question palestinienne et apportant des informations sur la vie de l'association, les activités de ses groupes locaux et celles de ses partenaires du mouvement de solidarité avec la Palestine.

Quatre numéros par an.

**Abonnement :**

5 € pour les adhérents à l'AFPS

8 € pour les non adhérents

Abonnez-vous !